

MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE BÂTIMENT NEUF À LOUER - BÂTIMENT V3 3 039 M² SECTEUR PRODUITS CARNES

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt spontanée d'un opérateur économique, qui souhaite occuper un emplacement du Marché de Rungis, ci-après défini. Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée dans le présent avis, la SEMMARIS pourra attribuer à l'opérateur économique intéressé l'emplacement visé, dont les caractéristiques essentielles sont précisées ci-après. Si un candidat supplémentaire au moins se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-après, la SEMMARIS, après analyse, attribuera l'emplacement à l'opérateur ayant présenté la meilleure proposition. L'opérateur économique intéressé sera informé de son obligation de déposer un dossier de candidature dans le cadre de la présente procédure pour permettre la comparaison des propositions en cas de pluralité de candidatures.

Bâtiment V3 neuf d'une surface totale de 3 039m² avec la répartition suivante :

- Une cellule de 2 400m².
- Un espace de bureaux/ locaux sociaux de 500m² sur deux niveaux.
- Des locaux techniques d'une surface de 139m².

Destiné à une activité sous agrément sanitaire de type stockage et/ou transformation de produits carnés.

Localisation : Rue du jour, Péage Porte de Thiais (E2).

Photo non-contractuelle



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : V3
- **ESI** : 01/V3/**/*/**
- **Surfaces** : Bâtiment d'une surface de 3 039m² :
 - RDC : 2 789m² (2400m² de zone d'activité, 250m² de bureaux/locaux sociaux et 139m² de locaux techniques).
 - 1^{er} étage : 250m² de bureaux/locaux sociaux
- **Disponibilité du bien** : Juin 2026, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
 - Bâtiment à destination d'une activité sous agrément sanitaire de type stockage et/ou transformation de produits carnés
 - Jusqu'à 6 quais PL
 - Hauteur sous plafond de 6m
 - Aucune vente physique sur le terrain.
 - Respect des activités du secteur.
 - Non divisible et non extensible.

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

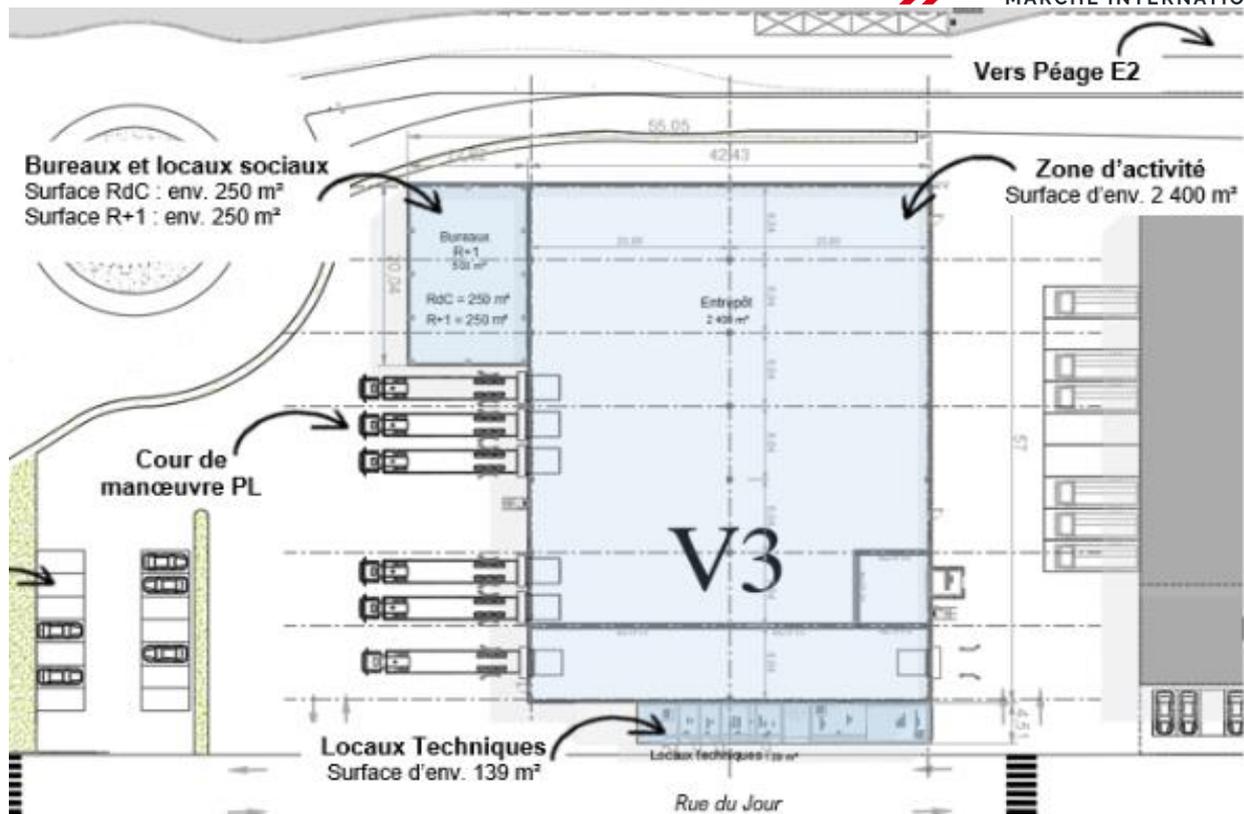
Types de contrat : Traité de concession de bâtiment allant jusqu'au 31 décembre 2049.

	REDEVANCES (TARIFS €HT/M2/AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M2/AN)	DPA (TARIFS €HT/M ²)	DEPOT DE GARANTIE
Entrepôt RDC	125.17 €	45.03 €	480 000€	3 MOIS DE LOYER ET CHARGES
Bureau	103.41€	20.37 €	100 000€	

- Tarifs applicables en 2024 selon arrêté préfectoral N°2023-04438 du 14 décembre 2023

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social : 69 € HT/salarié/an
- Redevance digitale : 70€ HT/mois/occupant
- Participation RSE : 1.85 € HT/M²/an





DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 06/06/2024

Pièces administratives :

- Une carte d'identité du dirigeant de la société candidate
- Lettre de candidature pour l'emplacement
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation, en corrélation avec l'activité projetée
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles

3 Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)
- Une présentation du projet d'occupation ; de l'activité exercée, incluant un explicatif de l'intérêt du projet

Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le

06/06/2024 à 16 heures, par voie électronique à l'adresse suivante :

Emplacement.commercial@semmaris.fr

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN.	50%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	20%



LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 30 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, est rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

OLIVIER SAM

Direction commerciale

olivier.sam@semmaris.fr

+33 1 41 80 81 23 - +33 6 63 31 35 89

DEPOT DE CANDIDATURE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr

